

/logo/

CONVENTION MONDIALE
des MAIRES pour
LE CLIMAT *et* L'ÉNERGIE

CHANGE
FOR
CLIMATE

/logo/

Innovate4Cities – Un accélérateur d'actions mondiales pour le climat

Déclaration d'Edmonton



/logo/

CONVENTION MONDIALE
des MAIRES *pour*
LE CLIMAT *et* L'ÉNERGIE

CHANGE
FOR
CLIMATE

/logo/

Nous, maires de villes et de communes de toutes tailles et du monde entier,

Nous réunissons pour la première fois à Edmonton, Alberta, Canada, pour le Sommet mondial des maires sur les changements climatiques (Change for Climate – Global Mayors) du 3 et 4 mars 2018 sur le territoire autochtone traditionnel des Premières nations du Traité no 6 et de la Zone 4 de la Nation métisse ; invités par la Ville d'Edmonton, la Convention mondiale des Maires pour le climat et l'énergie et la Fédération canadienne des municipalités ;

En prévision de la première Conférence scientifique du GIEC sur les villes et le changement climatique CitiesIPCC, et dans le but d'y apporter une contribution et de tirer parti de l'élan de ce rassemblement important de la communauté scientifique sur les questions relatives aux villes et à la science du climat ;

En contribuant à la Mission ministérielle sur l'innovation, qui réunit les autorités innovatrices pour déployer à grande échelle des stratégies existantes et nouvelles en matière d'énergie propre ;

En se fondant sur une série de processus consultatifs organisés avec les réseaux de villes mondiales et locales au cours de l'année 2018, comprenant une discussion centrale entre les maires et les ministres, parallèlement à l'organisation de la Mission Innovation 2018 à Malmö en mai 2018 ;

Avec les engagements des villes recueillis pour culminer au Congrès mondial de l'ICLEI à Montréal du 19 au 22 juin 2018 ;

En préparation du Sommet mondial sur le climat de San Francisco, Californie, qui se tiendra du 12 au 14 septembre 2018, en lien étroit avec la progression de l'initiative Innovate4Cities annoncée le 22 mars par les coprésidents de la Convention mondiale des Maires, l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'action mondiale pour le climat Michael R. Bloomberg et le vice-président de la Commission européenne Maroš Šefčovič, reconnaissant que des efforts extraordinaires sont entrepris par les villes et les régions du monde entier pour répondre avec urgence et solidarité à la menace du changement climatique ;

DÉCLARONS CE QUI SUIT :

CONSIDÉRANT que l'Accord de Paris préconise l'application des meilleures connaissances scientifiques disponibles dans la poursuite de ses objectifs de maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts visant à limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C au-dessus des niveaux pré-industriels et à améliorer la capacité d'adaptation, de renforcer la résilience et de réduire la vulnérabilité au changement climatique ;

CONSIDÉRANT qu'il existe un consensus scientifique selon lequel le changement climatique évolue à un rythme rapide, que l'une de ses causes principales est l'émission de gaz à effet de serre (GES) provenant des activités humaines et que ses conséquences sociales, économiques et environnementales seront graves si rien n'est fait ;

CONSIDÉRANT qu'il existe un consensus scientifique selon lequel la limitation de la moyenne du réchauffement planétaire à 1,5 °C au-dessus des niveaux pré-industriels réduirait considérablement les risques et les impacts du changement climatique ;

CONSIDÉRANT que les analyses scientifiques indiquent clairement que les contributions actuelles cumulées à l'échelle mondiale et déterminées à l'échelle nationale sont inadéquates pour atteindre l'objectif de 1,5 °C, mais qu'elles placent très probablement le monde sur une progression d'au moins 3 à 4 °C ;

CONSIDÉRANT que les avantages économiques d'une action rapide et vigoureuse contre les changements climatiques l'emportent de loin sur les coûts, et que le coût important de l'inaction ne serait pas réparti également – reconnaissant que les impacts les plus importants des changements climatiques sont ressentis par les pays et les peuples les plus pauvres du monde, y compris les communautés autochtones ;

CONSIDÉRANT qu'il existe un consensus d'experts selon lequel les villes et les régions doivent jouer un rôle central dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets afin de réduire les émissions de GES, dans la mesure où plus de la moitié de la population mondiale vit aujourd'hui dans les zones urbaines et produit plus de 70 % des émissions de GES liées à l'énergie ;

CONSIDÉRANT que les villes et les régions ont une influence significative grâce à leurs pratiques en matière de marchés publics, qui peuvent être un puissant moteur d'innovation, tout en réalisant des économies d'échelle et en améliorant la qualité des services publics sur les marchés où le secteur public est un acquéreur important de biens et de services ;

CONSIDÉRANT que des déclarations et des accords importants sont en place aujourd'hui, engageant des villes et des régions du monde entier, et des organisations œuvrant solidairement aux niveaux mondial et local pour soutenir des villes telles que la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie, la Fédération canadienne des municipalités (FCM), C40 Cities, Local Governments for Sustainability (ICLEI), Cities Alliance, United Cities and Local Governments, et d'autres organisations, notamment :

- **La Convention mondiale des Maires pour le climat et l'énergie** (juin 2016) – la principale alliance mondiale de villes et de collectivités territoriales, représentant plus de 7 500 villes et municipalités, soutenue par des réseaux internationaux et régionaux de villes, avec une vision à long terme partagée d'un avenir inclusif, équitable, à faibles émissions et résilient au climat, contribuant à atteindre et à dépasser les objectifs de l'Accord de Paris.
- **One Planet Charter** (décembre 2017) - une nouvelle campagne d'engagement qui aidera les villes à mettre en œuvre rapidement des actions visant à garantir la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris et qui s'appuiera sur les résultats de la 23e Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, en particulier l'engagement de Bonn-Fiji des autorités locales et régionales à mettre en œuvre l'Accord de Paris à tous les niveaux et les prochaines campagnes sur les énergies renouvelables pour accroître le nombre de villes prenant des engagements ambitieux et sectoriels spécifiques.

- **Dialogue de Talanoa des villes et des régions** (février 2018) – une série de dialogues organisés entre les dirigeants locaux et le gouvernement tout au long de 2018, soutenue par l'ICLEI, en tant que point de convergence pour les autorités locales et les acteurs municipaux dans le cadre de la convention des Nations Unies sur le changement climatique, ONU-Habitat et la Convention mondiale des Maires pour le climat et l'énergie, afin d'explorer les moyens par lequel tous les acteurs pourraient se rassembler pour mettre en œuvre l'Accord de Paris sur le climat.
- **Échéance 2020 des villes C40** (décembre 2016) – Il a été convenu que d'ici 2020, toutes les villes membres auront un plan climatique qui assure le respect de l'ambitieuse trajectoire de 1,5 °C de Paris (en maintenant l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C au-dessus des niveaux pré-industriels).
- **Appui des municipalités canadiennes à l'Accord de Paris** (juin 2016) – les quelque 2 000 collectivités locales qui composent la FCM ont adopté une résolution reconnaissant la nécessité de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C, y compris les 340 municipalités qui font partie du réseau FCM-ICLEI Partners for Climate Protection et qui ont pris individuellement des engagements politiques pour agir sur les changements climatiques.

CONSIDÉRANT que grâce à ces déclarations et accords, les villes et les régions du monde entier font d'importants progrès pour réduire les émissions de GES et s'adapter aux changements climatiques en utilisant et en appliquant des systèmes améliorés de planification et de gestion à long terme, des systèmes énergétiques propres et des formes urbaines, des transports et des bâtiments plus efficaces et plus résilients ;

CONSIDÉRANT que malgré ces progrès, les villes et les régions continuent d'être confrontées à des défis majeurs dans :

- a) la mesure et la gestion des émissions de gaz à effet de serre causées à la fois par les activités se déroulant sur leur territoire et par la production de biens et services consommés sur leur territoire, mais produits en dehors de leur territoire ;
- b) l'évaluation des risques et vulnérabilités climatiques dus à l'absence d'informations actuelles et de prévisions à une échelle géographique et temporelle adéquate ;

CONSIDÉRANT que la communauté scientifique a manifesté un intérêt pour la recherche spécifique auprès des villes en accueillant la Conférence scientifique du GIEC sur les villes et le changement climatique CitiesIPCC, mais a besoin de données actualisées des villes et des régions sur leurs cibles, leurs actions et leurs impacts afin de concevoir des études qui répondent plus précisément aux besoins des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT que les milieux des finances, de la technologie, du secteur privé et de la recherche et du développement du gouvernement ont manifesté un intérêt pour un investissement accru dans les technologies propres, mais n'ont pas encore identifié de stratégie de mise en œuvre spécifique dans les villes et les régions ;

CONSIDÉRANT que ces lacunes en matière de données, de recherche et d'innovation pourraient être comblées en établissant des liens plus solides et des dialogues continus entre la recherche sur le climat, la politique urbaine, les praticiens sur le terrain et les pouvoirs publics pour promouvoir des cadres politiques cohérents et des stratégies de

déploiement technologique fondées sur des données solides et des preuves scientifiques, ainsi que sur l'expertise des praticiens et des gouvernements ;

CONSIDÉRANT que les défis sociaux, économiques et environnementaux complexes auxquels sont confrontées les villes de toutes tailles et de toutes les régions du monde, ainsi que les États et les gouvernements nationaux, exigent des approches et des solutions fondées sur la science ;

EN SIGNANT L'INITIATIVE INNOVATE4CITIES - DÉCLARATION D'EDMONTON, NOUS, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, MANIFESTONS NOTRE ENGAGEMENT À AGIR EN COLLABORATION AVEC NOS HOMOLOGUES NATIONAUX ET AUTRES HOMOLOGUES INFRANATIONAUX ET :

1. **APPELONS** toutes les autorités nationales et autres autorités infranationales à reconnaître officiellement la nécessité immédiate et urgente d'agir pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C ;
2. **APPELONS** toutes les autorités nationales et autres autorités infranationales à coordonner et à intégrer leurs efforts pour élaborer et réaliser des contributions de plus en plus ambitieuses et déterminées au niveau national, conformément à l'Accord de Paris, grâce à l'élaboration conjointe d'outils, de ressources et de structures de gouvernance à l'appui des gouvernements locaux ;
3. **APPELONS** toutes les autorités nationales, infranationales et locales à établir des processus formels et rigoureux pour comprendre et minimiser les émissions de gaz à effet de serre causées par la consommation de biens, de services et de produits à l'intérieur de leurs frontières et tout au long de la chaîne d'approvisionnement ;
4. **NOUS NOUS ENGAGEONS ET APPELONS** toutes les autorités nationales, infranationales et locales à établir, mettre en œuvre et tenir à jour des inventaires des GES, des objectifs, des plans d'action et des mécanismes de reddition de comptes conformes à l'Accord de Paris et aux engagements pris dans le cadre de la Convention mondiale des Maires pour le climat et l'énergie et de fournir ces données à la communauté mondiale ;
5. **NOUS NOUS ENGAGEONS ET APPELONS** toutes les autorités nationales, infranationales et locales à entreprendre des évaluations des risques climatiques et des vulnérabilités afin de guider leurs décisions en matière de planification et d'investissement, d'accroître la résilience climatique et de minimiser l'exposition des personnes et des biens aux impacts du changement climatique ;
6. **NOUS NOUS ENGAGEONS ET APPELONS** toutes les autorités nationales, infranationales et locales à établir des processus politiques et décisionnels formels et scientifiques au sein de leurs organisations ; et
7. **POUR GARANTIR LA MISE EN ŒUVRE DE CET ENGAGEMENT, NOUS APPELLONS** la communauté scientifique et universitaire réunie à la Conférence scientifique sur les villes et le changement climatique CitiesIPCC de travailler en collaboration avec les villes et les associations de villes pour évaluer les lacunes

dans les connaissances relatives aux villes et au changement climatique (y compris celles identifiées dans cette déclaration), ainsi qu'à la communauté de la technologie et de l'innovation pour améliorer les connaissances actuelles et les lacunes des données, et rendre disponible une meilleure analyse des données climatiques locales afin de fournir des solutions ayant un impact sur les politiques et les décisions relatives au changement climatique, et développer des approches de recherche et développement visant à déployer de nouvelles technologies, en particulier dans les limites des villes.